

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VAL D'ARRY**

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, et le dix juillet à sept heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 6 juillet 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacky GODARD.

Présents : BISSON François, DESGUÉE Jérémy, DIARD Freddy, DINEVAUT François, DUBOIS Arnaud, GILETTE Valérie, GODARD Jacky, KERYELL Frédérique, LE MASLE Yohann, LECAPITAINE Christelle, MOTTIN Christelle, PERIER Karine, SALIGNON Didier, VENGEONS Christian

Absents excusés : HOORELBEKE Chantal

Absents : CANINI Christèle, DAUTY Virginie, DUFEU Cassandre, GOSSET Thibault, LECUYER Josiane
PELLETIER Philippe donne procuration à GODARD Jacky

ALEXANDRE Yves donne procuration à VENGEONS Christian.

HAREL Mélanie donne procuration à Christelle MOTTIN

Présents : 14, Votants 17

Secrétaire de séance : Valérie GILETTE

**Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre.
délibération n° 2020-07-52**

Après avoir rappelé les principes généraux de cette désignation, constitué le bureau électoral avec Mrs BISSON François et VENGEONS Christian (les deux plus âgés) et Mrs LE MASLE Yohann et DESGUÉE Jérémy (les deux plus jeunes présents), Monsieur le Maire présente une liste représentative des 4 communes historiques et des 2 listes candidates aux dernières élections municipales.

Le conseil municipal ayant accepté de voter à main levée du fait de la présence d'une seule liste approuvée à l'unanimité la désignation des candidats suivants :

Présentation de la liste par Monsieur le Maire :

Titulaires : 1 - Jacky GODARD

2 - Valérie GILETTE

3 - Arnaud DUBOIS

4 - Christelle LECAPITAINE

5 - Philippe PELLETIER

6 - Christelle MOTTIN

7 - Christian VENGEONS

Suppléants : 8 - Karine PERIER

9 - François BISSON

10 - Josiane LECUYER

11 - Didier SALIGNON

Représentation de Val d'Arry au syndicat AEP du Pré Bocage délibération n° 2020-07-53

Le Comité syndical du syndicat AEP du Pré bocage ne s'étant pas encore réuni pour officialiser la modification de ses statuts souhaite une rectification de la délibération n°2020-05-20 relative à la représentation de la commune de Val d'Arry qui avait désigné 2 titulaires et 2 suppléants pour revenir à celle qui était en vigueur avant les élections municipales.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de désigner :

Mr Arnaud DUBOIS et Mme Mélanie HAREL pour Le Locheur.

Mr Didier SALIGNON et Mr François BISSON pour Tournay-sur-Odon

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Mr Freddy DIARD informe le conseil municipal d'une sollicitation prochaine de postulants à la création d'une crèche pour un rendez-vous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7h50.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Jacky GODARD

